



« Mieux vivre au quotidien, pour un avenir de justice, de solidarité et d'espoir... »



DIDIER GUILLAUME

Maire adjoint à l'habitat
Candidat Majorité Gauche Val-de-Marne
présenté par le Front de Gauche



Madame, Monsieur,

Dimanche 20 mars 2011, se déroulera le premier tour des élections cantonales.

Il s'agira de renouveler la moitié des élus au Conseil général, qui dirige l'action départementale.

Cette élection doit être l'occasion d'une sanction populaire indiscutable envers la politique gouvernementale de Sarkozy, de cette droite antisociale, arrogante et sourde à la colère du pays. Il faut battre largement les représentants locaux de l'UMP et du MODEM sur notre canton, il faut rejeter l'extrême droite.

Cette élection est importante car le Département joue un rôle majeur pour chacune et chacun d'entre nous.

À Choisy-le-Roi et dans le Val-de-Marne, le Conseil général, présidé par Christian FAVIER, développe une politique de solidarité et de justice sociale, dans une période où la droite au pouvoir aggrave les difficultés.

À la demande de mes amis politiques, j'ai accepté d'être candidat afin de poursuivre l'action engagée pour le progrès de notre département et d'accompagner avec Daniel DAVISSE, notre maire, les projets pour notre ville.

Avec Nadine LUC, qui a accepté de m'accompagner comme remplaçante dans cet engagement à votre service, nous serons dans cette élection les candidats de la majorité de gauche du Conseil général, soutenus par de nombreuses personnalités locales et les formations politiques du Front Gauche.

Ensemble défendons les acquis du Val-de-Marne, faisons en sorte que notre ville/canton et notre département continuent d'aller de l'avant et soyons porteurs d'espoir pour les échéances à venir.

Ensemble, défendons un département utile, solidaire et innovant.

Vous pouvez transmettre vos suggestions et remarques :

- Blog : magauche94.over-blog.com
- Email : didier.guillaume.94@gmail.com
- Adressez vos dons à Miguel Quintero, adresse : 6, avenue Anatole-France allée de Bretagne, Choisy-le-Roi



SOUTENU PAR





Appel de **Daniel DAVISSE**

Avec **Didier GUILLAUME**
et **Nadine LUC**,

*une équipe pour vous
et pour Choisy*

Vous trouverez dans ce journal le bilan de mon action et celui du Conseil général pendant les six années de mon mandat.

Vous trouverez également des propositions nouvelles à discuter pour poursuivre notre action.

Avec le Conseil général, c'est environ 30 % de nos activités sociales, économiques et urbaines qui sont soutenues. C'est dire son importance.

C'est une équipe soudée aux côtés de Christian Favier, président au Conseil général, qui a permis ces bons résultats.

Maintenant il convient de poursuivre.

Nous avons décidé de renforcer notre équipe avec un nouveau conseiller général Didier Guillaume, dont la remplaçante sera Nadine Luc.

Avec cette équipe et tous ceux qui nous soutiennent, nous aurons pour objectif de battre la droite et l'extrême droite, de conforter autour de Christian Favier un groupe politique rassembleur de toute la gauche, dont le dévouement au service de tous n'est plus à prouver.

À Choisy, vous connaissez notre détermination pour faire avancer les questions sociales, les questions du logement social, de la vie quotidienne et pour donner à notre ville attractive la place qu'elle mérite dans notre département et dans notre région.

Je vous appelle à nous rejoindre, à voter le 20 mars pour Didier Guillaume et Nadine Luc, à participer avec confiance et espoir à notre action pour mieux vivre et pour une véritable mobilisation pour le changement en 2012.

HABITAT - LOGEMENT



Au cours des cinq dernières années, le Conseil général a doublé les crédits alloués à la construction de logements sociaux bien qu'il s'agisse là d'une mission de l'Etat. Ainsi, à Choisy, il a concouru à la création de près de 1 836 logements. Pour autant, 2 200 ménages (50 000

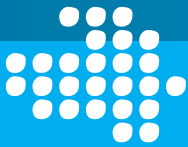
sur l'ensemble du département) sont toujours demandeurs. Le Département cofinance la

rénovation des tours du centre-ville et le vaste programme de Renouvellement urbain.



ENSEMBLE, NOUS VOUS PROPOSONS DE :

- > initier un plan ambitieux de construction de 6 000 logements sociaux par an dans le département et exiger les indispensables crédits de l'État et obtenir la garantie effective du droit au logement ;
- > pénaliser les communes qui refusent la norme légale de 20% de logements sociaux ;
- > réserver les aides départementales aux bailleurs qui s'engagent à ne pas vendre leur patrimoine social ;
- > refuser les surloyers sur notre ville-canton pour maintenir la mixité sociale dans les ensembles locatifs sociaux ;
- > empêcher les expulsions sans proposition par la préfecture d'un relogement ;
- > contribuer à promouvoir l'accès des jeunes à un premier logement.



TERRITOIRE - EMPLOI - ÉCONOMIE



Dans le cadre de larges coopérations avec les communes alentours et la Région, il doit appartenir aux Choisyennes et aux Choisyens de décider ce que sera leur ville dans les années futures.

À cette fin, la maîtrise du foncier et la réalisation du Schéma départemental d'aménagement élaboré avec les habitants et les autres acteurs du territoire demeurent essentiels. Les organismes initiés par le Conseil général (SADEV, SAF94, Agence de développement) sont pour cela de précieux outils.



ENSEMBLE, NOUS VOUS PROPOSONS DE :

- > renforcer le plan départemental pour l'emploi qui a permis l'accès de 8 000 personnes à l'emploi ainsi que l'aide aux missions locales pour les jeunes ;
- > élaborer un schéma en faveur du très haut débit informatique, atout de l'essor économique de notre ville ;
- > réserver les aides départementales aux entreprises qui s'engagent à maintenir ou à développer l'emploi ;
- > aider à l'amélioration de la qualité des commerces de proximité.

TRANSPORT - DÉPLACEMENTS

L'aboutissement du projet Orbival vient de démontrer l'efficacité de l'action rassembleuse de Christian Favier. Le Conseil général renforce ses investissements dans les transports collectifs non polluants : réseaux bus, site propre Sucy-Bonneuil-Créteil-Thiais, tramways sur la RD7 et la RD5, prolongement du TVM à l'est et, bien sûr, le Pôle intermodal des transports de Choisy. Les gratuités ont été étendues,



par exemple aux chômeurs. L'action du vice-président aux Transports, Daniel Davisse, a permis, dans le

département, le renforcement de fréquence de 23 lignes de bus, le fonctionnement de nuit du TVM et la

mise aux normes pour les personnes à mobilité réduite de 1 500 arrêts de bus.



ENSEMBLE, NOUS VOUS PROPOSONS DE :

- > continuer à financer la carte «Imagin'R» dont bénéficient 1 755 collégiens, lycéens et étudiants choisyens (80 000 sur le département) ;
- > contribuer à la réalisation de garages à vélos sécurisés dans les gares RER et stations de métro ;
- > augmenter la portée du passeur de rives ;
- > exiger de l'État et de la Région les financements nécessaires à la réalisation des 2 ponts franchissant la Seine et les voies ferrées au sud et au nord ;
- > agir pour le démarrage des travaux d'Orbival dès 2013 en vue d'une ouverture en 2017 et pour les prolongements de lignes prévus.

ENVIRONNEMENT - DÉVELOPPEMENT DURABLE



Le Conseil général a réalisé des investissements importants en faveur des circulations douces, avec la mise en œuvre d'un plan de développement des pistes cyclables. Il promeut par ailleurs une nouvelle culture de l'eau, dont

témoignent le plan «bleu», le festival de l'Oh, ou le soutien au passeur de rives. Les vingt-deux parcs départementaux constituent un réseau unique en Île-de-France. Il faut également souligner l'aménagement des berges de Seine.



ENSEMBLE, NOUS VOUS PROPOSONS DE :

- > amplifier le recours aux énergies renouvelables, notamment en utilisant le voltaïque, comme à Langevin ou sur les tours du centre et en raccordant les équipements publics sur les réseaux de chaleur géothermiques ;
- > concevoir les nouveaux équipements urbains tels la nouvelle médiathèque et la future maternelle des Gondoles Nord selon les normes de Haute qualité environnementale ;
- > mettre en œuvre l'Agenda 21 en veillant à la cohérence entre l'économique, le social et l'environnemental ;
- > faire de notre ville un pôle des métiers de l'eau auquel contribuerait la création d'une antenne universitaire spécialisée ;
- > Poursuivre la lutte pour un service public de l'eau et de l'assainissement.

SANTÉ



La promotion de la santé est l'un des choix historiques de l'action du département. La majorité départementale de gauche a toute raison d'en être fière. Choisy en porte la marque avec son Centre Médical de Santé. A contrario, la réduction des crédits asphyxie les hôpitaux, l'atrophie de la sécurité sociale conduit nombre de nos concitoyens à renoncer aux soins les plus élémentaires ; la prévention et le suivi médical reculent. L'accès aux soins des étrangers en situation économique et administrative précaire est mis en cause par la réduction de l'Aide Médicale d'État.



ENSEMBLE, NOUS VOUS PROPOSONS DE :

- > soutenir le fonctionnement de notre centre médical de santé ;
- > nous opposer aux fermetures de lit et aux réductions de spécialités d'hôpitaux du Val-de-Marne tels que Charles-Foix ou Henri-Mondor ;
- > intensifier le travail de prévention en direction des collégiens : nutrition, contraception, prévention des conduites à risques, prévention de la violence ;
- > poursuivre les campagnes pour les soins bucco-dentaires et les vaccinations.

ENFANCE - JEUNESSE - ENSEIGNEMENT

Les 76 crèches départementales et le soutien apporté à d'autres établissements permet un taux d'accueil des enfants qui, s'il reste inférieur à la demande, est pourtant l'un des plus élevés du pays. Avec les quatre crèches départementales, le soutien à la crèche et au multi-accueil municipaux, les Choisyens disposent de près de 330 places en structures collectives et de deux centres de PMI pour la prévention et le suivi des enfants de moins de six ans et de leurs familles. Le Val-de-Marne est le seul département à gérer ses propres formations aux métiers de la petite enfance. La formation des jeunes est plus que jamais un enjeu de société majeur. Pourtant, de l'avalanche des suppressions de



postes au rejet de la formation professionnelle des enseignants, le gouvernement fragilise le système éducatif. À l'opposé, le Conseil général, qui a en charge les collèges, lutte contre les inégalités territoriales et sociales, pour l'accès de tous et toutes à la plus grande qualité d'équipement. Les magnifiques locaux du collège Henri-Matisse en portent témoignage. L'aide à la demi-pension avec sa tarification sur la base du quotient familial a permis le retour de nombreux collégiens à la

restauration scolaire Avec son dispositif SOS rentrée, le Conseil général permet chaque année à des jeunes d'obtenir une place au collège, en lycée ou à l'université

(22 jeunes Choisyens ont fait appel au dispositif en 2010). Le Département soutient également l'Université Paris-Est Val-de-Marne.



ENSEMBLE, NOUS VOUS PROPOSONS DE :

- > résister au «décret Morano» qui vise à réduire la qualité de l'accueil en crèche pour laisser la place à des établissements privés, le Conseil général restant partie prenante du collectif «pas de bébés à la consigne» ;
- > mettre en place le 2^e plan crèche pour créer 500 nouvelles places - dont une cinquième crèche à Choisy - d'ici 2014 ;
- > relancer l'action pour que l'accueil en maternelle redevienne possible à partir de deux ans pour les parents qui le souhaitent
- > lutter contre les suppressions de postes et les fermetures de classes ou de sections ;
- > disposer d'une offre de formation élargie sur la ville avec le projet d'un lycée polyvalent ;
- > mettre en œuvre l'extension du collège Jules-Vallès ;
- > lutter contre les inégalités dans le domaine du numérique en équipant chaque collégien de sixième d'un outil informatique ;





ACTION SOCIALE – SOLIDARITÉ



En cette période d'aggravation des conditions de vie pour beaucoup, l'action sociale que déploie le Département dans tous les domaines doit poursuivre son rôle de «bouclier social». Ainsi à Choisy, l'espace départemental des solidarités œuvre au suivi social des habitants avec une équipe de professionnels de la prévention et de l'action sociale. Ils aident les familles à chercher des solutions à leurs difficultés financières, familiales, de logement, de santé etc. En lien et complémentarité avec le CCAS, l'espace départemental oriente aides et secours exceptionnels vers les familles les plus en difficulté. Il instruit les demandes de revenu de solidarité (RSA) et accompagne les 1 550 Choisyens qui en bénéficient. Il participe à l'hébergement des personnes sans domicile stable. Organisée conjointement par les services départementaux et municipaux en coopération avec de nombreuses associations, la Fête des solidarités constitue chaque année en décembre un rendez-vous festif attendu, et près de 3 000 Choisyens bénéficient des chèques solidarités.



ENSEMBLE, NOUS VOUS PROPOSONS DE :

- > renforcer l'aide à l'insertion, visant l'accès à l'emploi, pour les bénéficiaires du RSA
- > exiger un plan de recrutement d'assistantes sociales à la hauteur des besoins ;
- > revendiquer davantage de mesures éducatives «en milieu ouvert» prises par l'autorité judiciaire, en alternative au placement ;
- > mettre en place un dispositif de micro-crédits pour les personnes exclues du système bancaire.

AIDE AUX PERSONNES ÂGÉES ET AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Une nouvelle ponction financière des familles et le recours contraint aux assurances privées menacent la solidarité à l'égard des personnes dépendantes. Nous les refusons, il faut au contraire élargir la participation nationale à l'aide personnalisée (APA) dont le financement assuré à 70% par le département. Choisy compte plus de 500 de ses bénéficiaires (15 000 en Val-de-Marne). Le Conseil

général contribue aussi à l'hébergement en maison de retraite et à l'accueil en établissements spécialisés des personnes victimes de handicap (6 structures ou associations pour 382 personnes à Choisy). Il intervient également pour la prestation compensatoire, l'accès à la téléalarme, le soutien psychologique et le droit à la mobilité : 2376 Choisyens sont titulaires de la carte



améthyste ou rubis, (dont 595 personnes handicapées. Quant au revenu de

solidarité active (RSA), il concerne 1 550 personnes à Choisy.



ENSEMBLE, NOUS VOUS PROPOSONS DE :

- > construire à Choisy en 2012-2014 une seconde EHPAD de 90 places ;
- > se mobiliser contre une réduction de la prise en charge publique de la dépendance et pour la couverture nationale des dépenses liées à l'APA;
- > développer l'accompagnement des familles en difficulté, en particulier des familles monoparentales.

CULTURE

Avec l'ambition d'élargir l'accès aux pratiques culturelles, le Conseil Général mène une politique remarquée dont témoignent le MacVal, le forum des sciences, le soutien à la création littéraire, les livres offerts lors des naissances et le travail de Mémoire autour de la Déportation, la Résistance,



l'esclavage, etc. Les événements décentralisés comme Festi-Val-de-Marne, Sons d'hiver ou la biennale de danse font régulièrement salles comblées dans notre ville. La Médiathèque municipale accueille le fonds départemental de poésie contemporaine. Les programmations du théâtre Paul Eluard, du Centre Langevin, de la compagnie Bigel ainsi que de la société des Beaux-arts sont aidées par

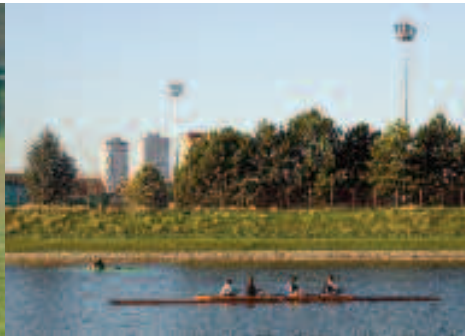
le Conseil général. Une culture de notre temps doit s'ouvrir à tous les secteurs artistiques, favoriser le lien social et la découverte de toutes les cultures du Monde. Le Conseil général entretient des coopérations avec le Niger, le Vietnam, le Salvador, la Palestine et l'Afrique du Sud. Il intervient en urgence là où les peuples souffrent de catastrophes. Il aide l'implication en ce sens d'associations et des jeunes.



ENSEMBLE, NOUS VOUS PROPOSONS DE :

- > poursuivre, malgré les manœuvres gouvernementales les initiatives culturelles départementales ;
- > travailler à ce que les activités culturelles existantes soient mieux connues, en veillant notamment à la sensibilisation des jeunes scolaires et soutenir l'émergence des nouveaux talents et des nouvelles pratiques;
- > favoriser la participation des jeunes au travail de Mémoire, pour une meilleure connaissance de l'Histoire et un renforcement de la solidarité internationale.

SPORTS, LOISIRS, ET TOURISME



Les Jeux du Val-de-Marne, l'aide aux stages et aux déplacements sportifs, le soutien aux sportifs val-de-marnais de haut niveau illustrent la volonté du Conseil général de penser ensemble sport pour tous et accès à l'excellence, tandis que le gouvernement a supprimé sa direction départementale Jeunesse et Sports. À Choisy, l'équipement du Grand Godet entend répondre à une demande toujours plus ample. La pratique des loisirs s'est amplifiée grâce à l'aménagement des berges de Seine et au passeur de rives. La fréquentation par des Choisyens des deux centres de vacances départementaux dans les Alpes

s'est développée: 240 personnes s'y étant rendues en famille ou en groupe ainsi que 154 collégiens. On compte près de 200 bénéficiaires du dispositif été-jeunes, un groupe de jeunes Choisyens a pu assister aux Jeux Olympiques d'Athènes, un autre au Marathon de New York.



ENSEMBLE, NOUS VOUS PROPOSONS DE :

- > œuvrer à la rencontre des acteurs du sport à l'instar des assises départementales ;
- > soutenir la promotion associative du «sport pour tous» ;
- > promouvoir les pratiques sportives des femmes et leur diversification ;
- > promouvoir les pratiques sportives pour les handicapés ;
- > poursuivre à Choisy l'essor des pratiques de loisirs sur le quartier du Port ;
- > populariser les ressources touristiques et de loisirs du Val-de-Marne avec l'aide du Comité départemental et de l'Office du tourisme de Choisy.

MIEUX VIVRE ENSEMBLE

Près de 240 associations déploient à Choisy une très large palette d'activités. Nombre d'entre elles a bénéficié d'un soutien départemental à divers titres. Ce tissu associatif foisonnant repose sur l'engagement bénévole de bien des Choisyens et favorise la démultiplication des acteurs de la vie communale. Le bien vivre ensemble tient pour une part à cette alchimie qui mêle les générations, les histoires les origines et les cultures. Le chômage, particulièrement parmi les



jeunes, les difficultés de logement et les effets dévastateurs de l'échec scolaire nuisent à une vie autonome et à une vision claire de l'avenir. C'est d'abord la lutte contre ces difficultés et contre les exclusions qui fera reculer le sentiment d'insécurité. Le partage, le faire-ensemble, la solidarité sont les plus sûrs concours à la tranquillité publique. En partenariat avec le Conseil général, la politique de prévention menée à travers le contrat local de sécurité et de prévention de la délinquance va en ce sens. Mais cela ne résout pas tout et il appartient à l'État d'assumer ses responsabilités en matière de sécurité publique. La suppression, depuis 2004, de 11 400 fonctionnaires de police, la disparition des gendarmeries, la diminution cette année de 6% du budget de fonctionnement de la police tournent le dos à cet impératif.



ENSEMBLE, NOUS VOUS PROPOSONS DE :

- > exiger de l'État qu'il assume ses responsabilités de protection des citoyens en renforçant les effectifs de police dans notre ville et les quartiers les plus exposés aux trafics et aux différentes formes de délinquance ;
- > doubler sur 5 ans, les crédits consacrés à la prévention spécialisée, à la lutte contre les incivilités, avec la création d'un deuxième «club de prévention» (en plus de l'ALCEJ) sur notre ville ;
- > contribuer au financement de diagnostics sécurité-tranquillité associant habitants, associations de quartiers et bailleurs ;
- > promouvoir l'égalité hommes-femmes et renforcer l'action contre les violences faites aux femmes.



DÉFENSE DU SERVICE PUBLIC ET DE SES PERSONNELS



160 000 postes de fonctionnaires ont été supprimés en trois ans, 60 000 le seront en 2011.

S'en prenant maintenant au statut de la fonction publique, le gouvernement vise trois objectifs complémentaires. Il veut contraindre les collectivités locales à agir comme lui. En opposant les fonctionnaires au reste de la population, il veut casser les solidarités pour faire avaliser sa politique d'austérité et discréditer l'idée même d'emploi stable. Il vise à offrir aux grands groupes privés de nouveaux champs de rentabilité.



ENSEMBLE, NOUS VOUS PROPOSONS DE :

- > refuser la privatisation des services publics et sauvegarder l'ambition d'un service public départemental utile, réactif et disposant des moyens permettant d'accomplir ses missions, en maintenant pour ses 8 000 agents (200 pour Choisy) des conditions de travail au service des habitants ;
- > œuvrer pour un service public aux multiples facettes, garant d'un accès aux services et aux droits pour tous.

SAUVEGARDE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Au travers de ses budgets, l'État organise une récession des moyens financiers des collectivités territoriales qui n'interviennent pourtant que très peu dans les déficits publics. La suppression de la taxe professionnelle les prive de près de 12 milliards d'euros et le gouvernement entend transférer sur les seuls ménages (taxe d'habitation et taxes foncières) le financement des services publics locaux. La réforme des collectivités territoriales, avec la suppression de la clause de compétence générale des départements, menace gravement les politiques volontaires que mène le Conseil général du Val-de-Marne dans de nombreux



domaines. L'instauration prévue dans trois ans d'un conseiller territorial (fusion du conseiller général et du conseiller régional) éloignera la représentation des citoyens dans des assemblées régionales rendues pléthoriques.



ENSEMBLE, NOUS VOUS PROPOSONS DE :

- > amplifier l'action pour le remboursement de la dette de l'État à l'égard du département (plus de 500 millions) et la couverture intégrale des charges relevant de la solidarité nationale (RSA, APA, PCH) ;
- > agir pour une fiscalité locale liant les entreprises aux territoires et tenant compte des revenus des ménages, sans «bouclier fiscal» ;
- > exiger l'imposition des actifs financiers des entreprises dont l'accumulation - 5 000 milliards d'euros, indique l'INSEE – joue contre l'emploi ; les soumettre au taux modeste de 0,5% apporterait plusieurs milliards par an aux collectivités (plus de 500 millions pour le Val-de-Marne) ;
- > exiger le maintien des trois niveaux d'intervention publique (commune-département-région) porteurs des principes républicains de liberté, égalité, fraternité et solidarités.

DEMOCRATIE DE PROXIMITÉ - CITOYENNETÉ

Le Conseil général fédère des énergies et des projets au service des territoires et des populations du département. L'action des élus ne peut suffire à maîtriser la complexité sociale ni à contrer la prétention de la haute finance à soumettre le pays et

ses institutions, à leurs exigences. Seule la participation toujours plus large des citoyens à la définition des politiques publiques et au contrôle de leur mise en œuvre peut garantir leur pertinence et la résistance aux mesures iniques. À partir de nombreuses

rencontres avec les Val-de-Marnais, après les amples consultations «Imagine» qui ont donné lieu à des engagements précis, le Conseil général a élaboré une Charte de la participation et initié de multiples instances de mise en commun des actions et des projets, des conseils de crèches au conseil des collégiens. La mise en place d'un programme d'encouragement aux initiatives de proximité, un

observatoire des engagements, un observatoire de l'égalité hommes-femmes, le soutien aux projets associatifs et citoyens sont autant de jalons d'une vie départementale incitant à l'échange.



ENSEMBLE, NOUS VOUS PROPOSONS DE :

- > C'est la poursuite de cette construction commune que nous vous proposons.



Pour Choisy, pour le Val-de-Marne, ensemble renforçons

un Conseil général utile, solidaire, innovant

**LE 20
MARS,
DÈS
LE 1^{ER}
TOUR,**

**votez et faites
voter pour les
candidats
de la Majorité
Gauche
Val-de-Marne**

**DIDIER
GUILLAUME
et
NADINE LUC**

Le rappel des actions et les propositions faites montrent le niveau des enjeux que porte l'élection de mars. Il faut se saisir de ce moyen, sans attendre 2012, pour faire entendre au président Sarkozy que «ça suffit». En votant Front de gauche, les électeurs diront leur colère devant le démantèlement des acquis sociaux et des services publics, l'aggravation des inégalités, des injustices, des difficultés de vie...

Nous voulons que le pays soit gouverné dans l'intérêt des habitants, et non dans celui des puissances financières. Nous voulons œuvrer à un rempart républicain contre les menées de l'extrême droite.

Ce vote est aussi celui de l'avenir du département. Nous tenons à son existence, à la maîtrise des politiques mises en œuvre, et nous travaillons à la continuité des actions menées par le Conseil général avec son président Christian Favier.

NADINE LUC

adjointe au maire

"Le Val-de-Marne, comme vous, j'y tiens".

Non, je ne veux pas qu'il disparaisse.

Oui, je souhaite qu'il continue d'œuvrer dans le sens de l'intérêt général, de la justice sociale, de la solidarité et des services publics.

Remplaçante de Didier Guillaume, avec mon mandat de maire-adjointe à la Politique de la ville et à la Prévention Sécurité, j'entends m'investir à ses côtés pour que le Conseil général reste un lieu de résistance.

